



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2502
15 juillet 2016
1,20 € • DOM: 1,80 €



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

lutte

**Le journal
d'Arlette Laguiller**

ouvrière

UNION COMMUNISTE (trotskyste)



Continuer de faire entendre le camp des travailleurs

États-Unis

**Racisme
et violences
policières**

page 6

Migrants

**Victimes
d'une société
barbare**

pages 7 et 11

Dans les entreprises

**Attaques patronales
et réactions
ouvrières**

pages 8, 9 et 10

Continuer de faire entendre le camp des travailleurs

Hollande a profité de l'Euro de football pour pérorer sur l'amour, la joie, le rassemblement et l'union nationale. Comme si l'engouement autour des Bleus pouvait faire disparaître la colère sociale qui existe dans le pays !

Quand Hollande mouille le maillot, c'est pour faire équipe avec le patronat et attaquer les droits des travailleurs, et ça, ça ne s'oublie pas.

La loi El Khomri a fait tomber les masques. Y compris pour ceux qui avaient encore espoir en lui, le gouvernement est apparu pour ce qu'il est : un gouvernement de combat contre les exploités, un gouvernement qui les méprise et se moque de leurs problèmes.

Des centaines de milliers de salariés ont exprimé leur opposition quatre mois durant. Il y a eu des pétitions, des grèves, une douzaine de journées d'action nationales. Comment a répondu le gouvernement ? Par des mensonges et du chantage, en essayant de minimiser et de discréditer la contestation et en usant de l'intimidation et de la répression.

Pour finir, comme il était incapable de dégager une majorité à l'Assemblée, il est passé en force en recourant à l'article 49-3. Avec la loi El Khomri, le gouvernement a fait une spectaculaire démonstration de servilité vis-à-vis du patronat et de mépris envers les travailleurs.

Oui, les travailleurs ont besoin d'unité et de rassemblement, mais entre eux, sur des bases de classe. Et c'est ce que la mobilisation contre la loi travail a commencé de faire.

Pour la première fois depuis longtemps, le monde ouvrier s'est rassemblé contre les mensonges patronaux sur la flexibilité, les prétendues difficultés de licenciement ou la compétitivité. Il s'est retrouvé dans la conscience d'avoir à lutter collectivement. Et ceux qui ont pu participer aux débrayages ou aux manifestations ont senti la force sociale des travailleurs.

Comme le gouvernement a fait adopter sa loi, certains, du côté du patronat et du gouvernement, se plaisent à dire que les manifestations et les grèves n'ont servi à rien. C'est occulter le fait que cette mobilisation a réveillé la conscience et la combativité du monde du travail.

Désormais, les travailleurs qui se battent savent que leurs revendications sont comprises et partagées. C'est un encou-

agement pour ceux qui n'acceptent plus les sacrifices et qui veulent résister. C'est ce dont la classe ouvrière a besoin, car le patronat et ses serviteurs politiques ne comprennent que le rapport de force.

Au travers de cette contestation, les travailleurs ont fait de la politique. Ils doivent continuer en intervenant y compris dans les élections, en se revendiquant de leurs intérêts de classe contre le patronat et tous ses serviteurs politiques.

Du Parti socialiste au Front national en passant par les différentes nuances de la droite, tous raisonnent du point de vue patronal, comme s'il n'y avait pas d'autre point de vue.

Tous font croire que la prospérité et les profits de la bourgeoisie sont de bonnes choses pour l'ensemble du pays. Ils camouflent l'exploitation et la lutte de classe. Ils cachent le fait que l'enrichissement d'une minorité provient de l'appauvrissement de la majorité.

Même Jean-Luc Mélenchon, qui se prétend à gauche du PS, ne s'en prend pas au droit du capital et à sa dictature sur la société. Il préfère faire diversion en prônant l'éventualité d'une sortie de l'Europe, ce qui ne changerait rien de rien au sort des classes populaires, comme les travailleurs britanniques sont en train d'en faire l'amère expérience.

Il n'y a donc rien à gagner au cirque électoral consistant à choisir entre ces « grands » candidats. Ils nous tromperont tous. Les travailleurs doivent se servir des élections pour affirmer la nécessité de s'en prendre aux intérêts de la classe capitaliste, à l'exploitation et à la domination des plus riches sur l'économie, sans quoi ils seront voués à subir.

Affirmer une politique de classe et les perspectives de lutte collective, se défendre et changer la société, est la raison d'être de Lutte ouvrière et de la candidature de Nathalie Arthaud à l'élection présidentielle.

Voter pour faire entendre le camp des travailleurs lors des prochaines élections montrera qu'il existe un courant d'opinion se réclamant de ces idées. Cela aidera à la construction du parti qui manque aux exploités : un parti qui représente leurs intérêts matériels et politiques. Un parti qui affirme la fierté de ceux qui font tout tourner dans cette société. Un parti qui ne vise pas à prendre des responsabilités dans ce système bourgeois, mais se fixe pour but de le renverser.

Au sommaire

LEUR SOCIÉTÉ	
Primaire à droite : qui dit pire ?	4
Marine Le Pen : comme les autres	4
Baisse de l'impôt sur les sociétés	4
Indemnisation des victimes des attentats : l'État pas pressé	4
Asnières : scolarisation d'une petite fille sans papiers, la mairie recule	5
Après le bac : sélection sociale pour les études	5
Étiquettes des produits alimentaires : profits contre santé publique	5
Déserts médicaux : les inégalités se creusent	5
Loi travail et saisonniers : promesses vides	11

Réfugiés à Bezons : solidarité de la population	11
DANS LE MONDE	
Tuerie de Dallas : fruit du racisme et des violences policières	6
L'Otan contre la Russie	6
Haïti : la lutte pour le salaire minimum continue	7
Migrants : victimes d'une société barbare	7
Barroso chez Goldman Sachs	7
Après le Brexit : menaces sur l'économie en crise	12
ENTREPRISES	
PSA : deuxième accord de compétitivité	8
Grèves dans les cliniques GBNA de Bordeaux	8

La Rochelle : gauche et droite contre les travailleurs territoriaux	8
Privatisation des aéroports : bagarres autour du jackpot	9
Privatisation : les avions volent, les profits s'envolent	9
Air France : hôtesses et stewards ne se laissent pas faire	9
Air France : leurs salaires et les nôtres	9
Arc international : « sauvetage » sur le dos des travailleurs	10
Continental Clairoux : victoire morale	10
Brossard Pithiviers : la grève continue	10
.....
Tout l'été : Lutte ouvrière à votre rencontre	12

Lutte ouvrière dans les kiosques

Notre journal est disponible chez les marchands de journaux, distribué par les Messageries lyonnaises de presse (MLP).

Les idées que nous défendons doivent pouvoir entrer en contact avec un plus large public. C'est pourquoi nous comptons sur tous nos amis, militants et sympathisants ou lecteurs occasionnels. Ils peuvent intervenir auprès des marchands de journaux qu'ils connaissent, pour que ceux-ci affichent notre journal, et les en remercier, non seulement en leur achetant *Lutte ouvrière* mais en les privilégiant pour leurs autres achats de presse. Ils peuvent aussi nous signaler les points de vente où *Lutte ouvrière* n'apparaît pas, mais où ils pensent que ce serait souhaitable. Sur le site Internet de *Lutte ouvrière* (rubrique « dans les kiosques ») on peut trouver la liste des points de vente où notre journal est disponible.

Merci à tous nos lecteurs de faire mieux connaître *Lutte ouvrière*.

Loi travail... toujours refusée par les travailleurs!

Les sept organisations qui ont appelé aux précédentes journées de mobilisation contre la loi travail, CGT, FO, FSU, Solidaires, UNEF, UNL et FIDL, ont appelé à une nouvelle journée d'action pour le jeudi 15 septembre.

Même si les dernières manifestations ont été moins suivies que les précédentes, elles ont montré qu'il y avait toujours des dizaines de milliers de travailleurs et aussi de jeunes ne désarmant pas, malgré le matraquage médiatique et tous les efforts du gouvernement pour faire croire que la partie était jouée. Par ailleurs, même si aucun média n'en a rendu compte, il y a aussi eu de nombreuses entreprises partout dans le pays où des travailleurs ont tenu à marquer le coup en débrayant plusieurs heures.

Malgré le flot de propagande pour vanter cette loi et les tentatives de discréditer les manifestations en montant en épingle l'action d'une infime minorité de casseurs, l'immense majorité de l'opinion ouvrière a

apporté son soutien à ceux qui se sont mobilisés. Le rejet est tel que le gouvernement n'a même pas tenté de trouver une majorité à l'Assemblée et a préféré utiliser sans tarder le 49-3.

Même si, au terme de procédures législatives, la loi finit par être adoptée, il reste encore à l'appliquer. Dans chaque entreprise, le patronat cherchera à imposer de nouveaux reculs des droits des travailleurs au travers d'accords d'entreprise. Mais, face à eux, les patrons trouveront tous ceux qui se sont mobilisés ces quatre derniers mois et qui, il faut le souhaiter, ont repris confiance dans leur capacité de lutter. Et c'est cela le principal acquis du mouvement contre la loi travail: après des années de passivité, il a représenté une remobilisation pour

des dizaines de milliers de militants ouvriers et, au-delà, pour des centaines de milliers de salariés et de jeunes.

Pour faire reculer le patronat et le gouvernement, il faudra un mouvement bien plus profond, bien plus large et bien plus déterminé. Il faudra un mouvement où les travailleurs utiliseront l'arme de la grève massive, englobant des millions de salariés de tous les secteurs de l'économie, et un mouvement que les travailleurs sauront diriger eux-mêmes à la base, en se fixant des objectifs de lutte communs qui leur permettront d'inverser le rapport de force entre eux et le patronat. Or, justement, cette mobilisation a commencé à faire réfléchir des travailleurs à cela. Et l'idée d'imposer les revendications vitales au monde du travail par l'action collective des travailleurs fera son chemin.

Pierre Royan

Halte à la répression policière

Un militant de la CGT du Val-de-Marne faisant partie du service d'ordre syndical, arrêté à l'issue de la manifestation parisienne du 5 juillet contre la loi El Khomri, n'a finalement été relâché qu'après deux jours de garde à vue.

Son arrestation montre bien, parmi de nombreux autres exemples, la volonté du gouvernement de réprimer ceux qui s'opposent dans la rue à cette loi anti-ouvrière. Ce militant était accusé d'avoir participé à un attroupement en étant porteur d'une arme. L'arme en question était en fait une bombe lacrymogène destinée à lui permettre de protéger le carré de tête de la manifestation contre d'éventuelles attaques. Dès les premières heures de son arrestation, la police connaissait ce fait. Des responsables syndicaux sont intervenus pour confirmer ses dires et réclamer sa libération immédiate. Il s'en

est pourtant fallu de peu qu'il passe en comparution immédiate au tribunal, où le procureur envisageait de requérir quatre mois de prison avec sursis. Seule la solidarité de ses camarades, rassemblés devant le palais de justice, et son refus de la comparution immédiate, lui ont évité cette extrémité. D'autres militants de la CGT et de FO ont subi le même sort avant d'être relâchés.

C'est pourtant le gouvernement lui-même qui avait reproché aux syndicats de ne pas assurer l'ordre autour des manifestations, et d'être responsables des destructions causées par quelques casseurs. Mais

il ne s'agissait là que d'un mauvais prétexte, qui a permis d'agiter la menace d'une interdiction de manifester. Le gouvernement n'a finalement pas osé prendre une telle décision, mais les dernières manifestations ont donné lieu à un déploiement policier spectaculaire, les accès au cortège étant bouclés de nombreuses heures à l'avance pour filtrer les manifestants et les fouiller. À Paris, les stations de métro proches du défilé étaient fermées sur ordre de la Préfecture de police. Les arrestations se sont multipliées.

En agissant ainsi, Valls et Hollande veulent dissuader les futurs manifestants. Mais ils ne font que convaincre un public toujours plus large qu'ils sont les ennemis des travailleurs.

Daniel Mescla

Fil rouge

Après l'Euro de foot: l'art de la récupération

Pendant les quatre semaines qu'a duré l'Euro de foot, c'était une petite performance de savoir ce qui se passait dans le monde, et même ce qui se passait ici, en France, à la simple lecture des quotidiens ou à travers les informations télévisées. Par contre, on ne pouvait rien ignorer des états d'âme de tel joueur, de telle équipe, et particulièrement de l'équipe de France. D'autant que les hommes politiques, qui se veulent des experts en tout, y sont allés de leurs commentaires. Et ils avaient micros ouverts en permanence pour proférer leurs banalités. Et comme les hasards de cette compétition avaient propulsé l'équipe de France en finale, Hollande, Valls d'un côté, Sarkozy, Le Maire, et quelques autres de l'autre, étaient prêts à glorifier la victoire qui aurait été celle de la France, autrement dit la leur. Un tir portugais a suffi pour dynamiter cette mise en scène. Cela n'a pas empêché Hollande d'inviter, comme

prévu, les 23 joueurs et leurs dirigeants à déjeuner à l'Élysée

L'essentiel, dans le sport, et tout autant dans la politique telle que la pratiquent ces gens-là, n'est-il pas de savoir bien récupérer?

Couleurs primaires

Après l'annonce des primaires des bleus de Les Républicains, des roses du PS, voilà que les Verts viennent d'annoncer la leur. Et, fidèles à leurs traditions, ils commencent à s'entredéchirer: Hulot ne veut pas être candidat, Duflot et Mamère, eux, s'y verraient bien, tandis que Placé et Cosse, qui ont abandonné le parti pour mener une carrière gouvernementale, ne veulent pas lâcher le PS, maintenant qu'ils ont trouvé de confortables fauteuils.

Dans cet arc-en-ciel pour obtenir des places ou en garder, il n'y a que le rouge de la colère des travailleurs qui fera la différence.

Courage, fuyons!

La direction du PS a annoncé qu'elle repoussait son université d'été, prévue fin août à Nantes.

Pour les grands partis, les universités d'été sont d'abord un moyen de faire parler d'eux dans les médias. Mais le PS craint que son cinéma estival attire plus de contestataires que de spectateurs. Notamment ceux qui dénoncent depuis des mois sa loi travail, voulue par le Medef mais rejetée par les salariés.

Reste une solution au PS pour ne pas annuler son université d'été: la fusionner avec celle du Medef, qui se tiendra fin août près de Paris. Les ministres y retrouveraient ainsi leurs amis du patronat.



Lors d'un match amical en 2008.

Réunion publique de Nathalie Arthaud
à Paris
vendredi 30 septembre
au Cirque d'Hiver

110, rue Amelot, Paris 11^e, métros Filles-du-Calvaire ou Oberkampf

Entrée gratuite

- Fêtes régionales
- de Lutte ouvrière
- Lyon: 24 et 25 septembre
- Saint-Priest, Espace Mosaïque
- Allocution de Nathalie Arthaud le samedi
- Toulouse: 24 et 25 septembre
- Hall 8, Parc des expositions
- Allocution de Nathalie Arthaud le dimanche

Primaire à droite : qui dit pire ?

Pour éviter de se faire oublier pendant les quatre mois qui les séparent de leur primaire, les candidats de droite, Sarkozy, Fillon, Juppé, Le Maire, etc., dévoilent leurs propositions, en particulier sur l'économie, et tentent de se distinguer les uns des autres aux yeux de leurs sympathisants et de leur électorat.

En réalité, leurs recettes sont toutes les mêmes : réduction des dépenses publiques, de 85 à 110 milliards en cinq ans, et cadeaux au patronat.

Du côté des suppressions de postes dans la fonction publique, chacun y va de son annonce : 200 000 ou 300 000 en cinq ans, Fillon allant jusqu'à 600 000. Ajoutez à cela l'alignement des pensions de retraite des fonctionnaires sur celles des salariés du secteur privé et un âge légal de départ en retraite à 65 ans pour tous, et on obtient une

réforme dont seuls varient les délais d'application proposés par les candidats.

Du côté des cadeaux au patronat, c'est « la liberté qui prime » pour s'exonérer des 35 heures (Sarkozy), « négocié librement la durée du travail hebdomadaire » dans la limite des 48 heures (Fillon), baisser les cotisations patronales, faciliter les licenciements et plafonner les indemnités prud'homales. Le Maire, en veine d'imagination, prévoirait pour les chômeurs trop longtemps au RSA des « emplois rebonds » de vingt



De Juppé à Le Maire, ça se bouscule pour servir le patronat.

heures payés en dessous du smic. Question impôts, ils suppriment l'ISF et allègent le taux d'imposition sur les sociétés, qui passerait à 30% pour les grandes entreprises et 24% pour les PME (Juppé).

Aucune originalité dans ces propositions qui, surenchère mise à part, ont déjà inspiré les gouvernements de droite... et de gauche. La retraite que Sarkozy veut à 63 ans en 2020 est déjà programmée à 62 ans en

2017, depuis la précédente réforme sur laquelle le gouvernement Hollande s'est bien gardé de revenir. L'impôt sur les sociétés est officiellement de 33,3%, mais les crédits d'impôt (CICE et CIR) l'allègent considérablement. D'ailleurs un bilan de 2010 montre que les entreprises du CAC 40 ne sont taxées qu'à 8%. Pour ce qui est du Code du travail, la loi El Khomri a largement ouvert la voie aux réformes antiouvrières.

Mais tout est dans l'intention et la volonté de promettre de faire mieux que le concurrent et mieux que le gouvernement précédent dans la soumission aux intérêts du patronat. Quant à la réalisation concrète, quel que soit le gouvernement, elle dépendra de l'aggravation de la crise, des pressions patronales... et de la résistance des travailleurs.

Sylvie Maréchal

Marine Le Pen : comme les autres

Marine Le Pen vient de donner une interview à *Valeurs actuelles*, hebdomadaire réputé très à droite. Or, quand elle s'adresse à cet électorat composé d'abord de patrons petits et grands, elle dit des choses qu'elle se garde bien d'expliquer lorsqu'elle cherche à plaire aux travailleurs déboussolés par les multiples trahisons des partis de gauche.

Le Pen se défend d'être pour les 35 heures et dit clairement qu'elle est pour l'augmentation de la durée du travail. Concernant les salaires, elle déclare : « Contrairement à ce que j'entends, nous n'avons jamais, non plus, proposé une augmentation du smic payée par les entreprises. » Elle évoque « une prise en charge par l'État de 200 euros de la part salariale des cotisations sociales ». Ce qu'elle prétend donner aux salariés de la main gauche, elle le leur prendra de la main droite car, si elle ne veut pas faire payer les patrons, c'est qu'elle fera payer les travailleurs, d'une manière ou d'une autre. Enfin, si le Front national s'affirme en faveur de la retraite à 60 ans, en fait Le Pen est comme les autres politiciens et avertit à l'avance qu'elle ne tiendra pas sa promesse : « S'il apparaît que l'on ne peut pas maintenir notre système de retraite et accorder un départ à 60 ans, déclare-t-elle,

alors nous nous tournons vers les Français en leur disant la vérité : « Nous avons fait toutes les économies que nous devons faire mais nous avons encore un système de retraite qui est en danger et fragile. » Je crois alors, parce que l'État se sera montré exemplaire, que les Français accepteront les sacrifices qu'on leur demandera. » Un discours que les travailleurs entendent depuis des dizaines d'années.

Donc, sur le temps de travail, sur les salaires, comme sur les retraites, Marine Le Pen ne fera pas payer le patronat et prendra toujours plus dans la poche des travailleurs. Elle le dit et, là-dessus, on peut la croire. Elle fera exactement comme les autres politiciens qui se sont relayés au pouvoir : ce que voudront les capitalistes. En retour, les travailleurs auront droit à encore plus de Marseillaise, de drapeaux bleu-blanc-rouge... et de coups de matraque.

Pierre Royan

Baisse de l'impôt sur les sociétés : *thank you Valls*

Hollande, Anne Hidalgo, maire PS de Paris, Valérie Pécresse, présidente de droite de la région Ile-de-France, sont unanimes pour faire de la retape auprès des grosses sociétés de la City londonienne qui se demanderaient si elles vont rester outre-Manche après le Brexit. Et tout ce beau monde de leur vanter, grosse campagne de publicité à la clé, les charmes et avantages sonnants et réverbérants d'un déménagement à Paris.

Sans même avoir attendu le résultat du référendum britannique, Hollande, Macron son ministre de l'Économie et quelques autres n'ont eu de cesse de seriner, depuis des semaines, qu'il faudrait rendre la « place boursière et financière de

Paris plus attractive ». En clair, comme on n'attrape pas les mouches avec du vinaigre, il faudrait beurrer la tartine fiscale des deux côtés pour attirer financiers, spéculateurs et banquiers de haut vol.

Valls s'y est donc collé, qui vient d'annoncer une série de mesures pour les attirer. Parmi celles qu'il propose, il y a une installation rapide à moindre coût que l'administration, toutes branches confondues, devra faciliter. Il est aussi prévu que l'Éducation nationale offrira un enseignement en anglais aux enfants de leur personnel, où que la société concernée s'installe. Quant aux salariés, généralement à fort revenu, que ces sociétés feraient venir en France,

des douceurs fiscales leur sont promises. S'y ajoutent une fiscalité locale allégée pour les entreprises, même si les collectivités locales n'en ont pas les moyens, et, nationalement, un impôt sur les sociétés dont Valls a annoncé qu'il passerait en quelques années de 33% à 28%.

Bref, le gouvernement et la droite déroulent le tapis rouge devant les financiers de la City. On ne sait pas si cela suffira à en attirer beaucoup. En revanche, on sait que, tous les prétextes étant bons, cette baisse de l'impôt sur les sociétés s'appliquera aussi... aux sociétés françaises. Comme le Medef vient de le réclamer.

Pierre Laffitte

Indemnisations des victimes des attentats : l'État pas pressé

La secrétaire d'État chargée de l'Aide aux victimes, Juliette Méadel, a annoncé le 5 juillet la mise en place à partir de 2017 de la gratuité réelle des frais de santé pour les victimes du terrorisme. Car, près de sept mois après les attentats du 13 novembre, et malgré les promesses faites à plusieurs reprises par la ministre de la Santé, ce n'est toujours pas le cas.

Concernant les simplifications administratives promises, on est loin du compte, comme le montre l'exemple de cet homme qui s'est vu refuser par deux fois une carte d'invalidité, bien qu'il ait été amputé suite à ses blessures. Il ne l'a finalement obtenue, le 4 juillet, qu'après avoir commencé une grève de la faim.

Il y a aussi les 48 fa-

milles sinistrées après l'intervention du Raid dans leur immeuble à Saint-Denis, jetées à la rue, sans ressource, qui n'ont reçu aucune réponse concernant leur indemnisation. Le gouvernement est plus prompt à exploiter politiquement la souffrance des victimes des attentats qu'à mobiliser des moyens pour la soulager.

Rachel Dittner

Étiquetage alimentaire : profits contre santé publique

Le 7 juillet, le président-directeur général de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) a annoncé qu'il quittait le comité chargé d'étudier les différentes options d'étiquetage des produits alimentaires. Trois autres scientifiques l'avaient déjà fait en avril. Ils dénoncent le poids des industriels dans ce comité, dont l'un des dirigeants est le président d'un fonds auquel cotisent tous les géants de l'agroalimentaire.

Déjà en 2006, la Commission européenne avait renoncé à imposer des règles d'étiquetage alimentaire communes, face à la pression de l'industrie agroalimentaire. Cette question a été remise sur le tapis par la loi santé de Marisol Touraine en 2014. Sans effet à l'heure actuelle.

Beaucoup de problèmes de santé, provoqués ou aggravés par une mauvaise alimentation, progressent de façon inquiétante. Les spécialistes incriminent les produits transformés trop gras, trop sucrés, trop salés. Par exemple, le nombre de diabétiques dans le monde a été multiplié par quatre depuis 1980.

Évidemment, pour s'attaquer à ce problème de santé, il faudrait la volonté d'imposer aux industriels des normes de production bien plus contraignantes et un contrôle sur la production plus sérieux. De nombreuses études soulignent l'importance d'avoir au

moins une information claire et compréhensible sur les qualités nutritionnelles des produits alimentaires. À la demande de la ministre de la Santé, une équipe de chercheurs a proposé un code couleurs conçu pour faciliter un choix éclairé des consommateurs.

Même cela, les dirigeants de l'industrie agroalimentaire ne veulent pas en entendre parler. Ils dépensent des milliards en marketing pour convaincre les consommateurs d'acheter leurs produits, et il est hors de question de révéler la teneur de ce qu'ils leur vendent. Finalement, le projet de loi prévoit que le code couleurs sera facultatif.

Les industriels ne désarment pas et cherchent à gagner du temps. Mais tout le temps gagné par eux sera du temps perdu pour la santé publique.

Nicolas Carl

« Déserts médicaux » : les inégalités se creusent

Quatre ans après le lancement par le gouvernement du Pacte de territoire-santé censé réduire les déserts médicaux, le bilan est clairement négatif. « La fracture sanitaire se creuse et s'aggrave », a déclaré le président de l'association de consommateurs Que choisir en commentant une enquête réalisée sur la localisation et les tarifs des médecins de quatre spécialités.

Quinze millions de personnes habitent à plus de trente minutes d'un généraliste. Et la situation est bien pire pour les spécialistes : gynécologues, ophtalmologues et pédiatres sont non seulement de plus en plus lointains mais aussi de plus en plus rarement conventionnés, donc de plus en plus chers.

Quant aux dépassements d'honoraires, même

si leur montant n'augmente pas, leur pratique se généralise. Le contrat d'accès aux soins (CAS), censé les limiter depuis 2013, a coûté 470 millions d'euros à l'Assurance-maladie et n'a évité que 59 millions de dépassements.

Résultat : se soigner est plus difficile et coûte plus cher. Dix millions de personnes ont renoncé à se soigner. Le gouvernement a beau contester la réalité de ce bilan, il correspond à l'expérience de chacun.

Ces inégalités sont la conséquence d'une organisation où tous les domaines de la vie sociale sont soumis à la loi du marché. Et tant qu'il en sera ainsi, le droit des plus pauvres à se soigner sera réduit, comme bien d'autres droits, au minimum.

Vincent Gelas

Asnières : scolarisation d'une petite fille sans papiers, la mairie contrainte de reculer

La mobilisation des parents d'élèves a contraint la municipalité de droite à laisser une petite fille sans papiers poursuivre sa scolarité à l'école Descartes à Asnières, dans les Hauts-de-Seine.

Arrivées du Congo il y a deux ans avec leur mère, hébergées par leur famille à Asnières, Miradi et sa sœur avaient commencé leur scolarité dans cette école. Logée depuis quatre mois à Argenteuil par le 115 (les services d'urgence), sans logement garanti d'une quinzaine à l'autre, la maman souhaitait que ses filles restent à l'école d'Asnières, estimant qu'une heure de transport par jour c'était moins grave que de changer d'école et de perdre leurs repères.

Mais la municipalité a annoncé en avril que Miradi n'aurait pas sa place en CP et qu'elle devait être scolarisée dans la commune de résidence. Oui mais laquelle ? La mairie ne se l'est pas demandé, alors que le 115 peut loger la famille quelques semaines à Montrouge, puis à Bobigny... ou de nouveau à Asnières. Sa sœur, elle, pouvait rester dans son école en CE2, car le Code de l'éducation interdit les changements en cours de cycle.

Malgré le soutien de la

FCPE et de RESF, l'appui des directeurs d'école, le 24 juin la décision tombait : refus par manque de places. Il s'agissait en fait de chasser une famille sans papiers en difficulté.

Les parents FCPE des écoles du quartier et des militants de RESF ont lancé une pétition et prévenu la presse. Après deux matinées à faire signer une pétition et deux articles dans la presse, la mairie, recomptant une nouvelle fois les enfants, trouvait finalement de la place.

Une mobilisation qui montre qu'il est possible de faire reculer une municipalité, même aussi réactionnaire que celle d'Asnières.

Correspondant LO

Après le bac : sélection sociale pour les études

Des familles se réjouissent ces jours-ci des succès de leurs enfants au bac. La plupart d'entre eux ont reçu leur affectation pour poursuivre leurs études. La presse s'est fait l'écho des problèmes rencontrés et pointe du doigt le logiciel mis en place dénommé APB (admission post-bac).

Mais, loin d'être un problème de logiciel, la difficulté de poursuivre des études supérieures relève d'une sélection sociale et du manque de moyens.

Pour s'inscrire dans une des nombreuses filières de l'enseignement supérieur, les lycéens de terminale doivent émettre jusqu'à 24 vœux et les classer, selon qu'ils demandent telle voie ou telle autre, tel établissement ou tel autre, dans leur région ou en dehors, etc. Un vrai casse-tête car, si le jeune remplit mal ses demandes, il risque de rater la filière souhaitée. Puis un logiciel APB les affecte... là

où il peut. Et c'est là que les problèmes commencent.

Car il n'y a pas toujours assez de places pour répondre aux sections les plus demandées (sport, médecine...). Et surtout, derrière le côté technique et prétendument égalitaire du grand ordinateur, se cachent des tas de pièges, que les familles aisées savent contourner, et des critères de sélection peu perceptibles.

Du coup, chaque année, on découvre les ratés de l'orientation, les oubliés d'APB, ceux qui ont été rejetés suite à un tirage au sort, ceux qui sont affectés loin

de chez eux alors que leur formation existe plus près, ou le problème des lycéens ayant un bac professionnel par exemple qui, ne pouvant aller là où ils pourraient réussir (BTS) par manque de places, sont affectés dans des filières plus difficiles, où ils échouent.

Mais, plus profondément, les ministres et l'administration ont beau parler de démocratisation de l'enseignement, ils ne permettent pas aux universités d'accueillir toutes les demandes des jeunes, et ne se donnent pas les moyens de permettre à chacun d'accéder à toutes les formations, en fonction de ses goûts et de ses capacités.

Cette société ne donne pas des chances égales à tous. Ce n'est pas une découverte.

Alain Lecaire

Lisez la revue **Lutte de classe**

Revue mensuelle de l'Union communiste internationaliste

Au sommaire du numéro 177 - juillet-août 2016

- **Loi travail : les leçons de quatre mois de lutte**
- **Grande-Bretagne : après le référendum sur le Brexit**
- **La Chine rattrapée par la crise mondiale et par la lutte des classes**
- **Revenu garanti, salaire universel... ou abolition du salariat ?**
- **Reconstruire la gauche ? Une imposture doublée d'une impasse**
- **Le Front populaire : de la duperie au mythe**
- **Léon Trotsky sur 1936**

Prix : 2,50 euros - Envoi contre cinq timbres à 0,70 euro

États-Unis: la tuerie de Dallas, fruit du racisme et des violences policières

Jeudi 7 juillet, Micah Johnson, réserviste de l'armée américaine qui avait servi en Afghanistan, a abattu cinq policiers blancs, à la fin d'une manifestation organisée pour dénoncer les violences policières. L'homme a affirmé avoir agi pour venger l'assassinat de Noirs par la police. « Guerre civile », telle a été la une du *New York Post*. Et, en effet, cette tuerie est bien le produit de la violence raciste subie par les Noirs aux États-Unis.

Ces événements se sont déroulés juste après deux nouveaux assassinats scandaleux de jeunes Noirs par la police. Philando Castile a été tué lors d'un contrôle routier sous les yeux de sa femme et de sa fille, et Alton Sterling lors de son interpellation, alors qu'il était plaqué au sol. Aux États-Unis, des centaines de jeunes hommes noirs sont assassinés chaque année par la police.

L'État américain est directement responsable de cette situation. Les policiers impliqués dans les morts de ces dernières années n'ont presque jamais été inculpés, et encore moins condamnés, y compris lorsque leurs victimes étaient désarmées. En revanche, le nombre de Noirs emprisonnés explose; évolution révélatrice des injustices et de la violence exercée à



Manifestation à Baton Rouge le 5 juillet, après l'assassinat d'Alton Sterling.

tous les niveaux de la société à l'encontre des Noirs.

Ceux qui ont pu penser que la situation allait s'améliorer avec l'élection d'un président noir voient aujourd'hui ce qu'il en est, tant il est vrai que ce n'est pas un problème de personne. Le racisme est un aspect essentiel de la domination capitaliste aux États-Unis, pays profondément marqué par l'esclavage. Si les Noirs ont arraché par leurs luttes des années 1960 une égalité juridique, ils restent victimes de très nombreuses discriminations et de cette violence d'État. Avec la crise de 2008,

la situation s'est aggravée.

Ces dernières années, face à cette violence permanente et très ancienne, la colère est montée d'un cran: à Ferguson, à Baltimore et dans bien d'autres villes, la population noire est descendue manifester dans la rue pour crier son refus de ces crimes racistes. Et c'est bien cela qui inquiète les autorités: le fait que la population noire s'organise et se révolte. Même après les événements de Dallas, les manifestations contre les violences policières ont repris de plus belle tout le week-end. Plus de deux cents

arrestations ont eu lieu dans différentes villes, suite à des affrontements avec la police. L'indignation de la population noire est encore alimentée par les réactionnaires de tout poil qui affichent leur haine toujours aussi virulente, accusant la population noire de violences et de racisme antiblanc et s'en prenant aux organisateurs des manifestations, en les rendant responsables de la tuerie de Dallas.

Les politiciens essaient de calmer le jeu. Les deux candidats à la présidentielle ont suspendu leur campagne électorale. Même Trump

a modéré son discours et appelle maintenant « aux prières, à l'amour, à l'unité et à l'autorité ». Le discours d'Obama faisant appel à la bonne volonté des manifestants et des policiers n'est pas bien différent. Il a annoncé qu'il inviterait à la Maison-Blanche des militants contre les violences policières et des officiers de police, pour envisager « des actions constructives qui vont vraiment changer les choses »!

En réalité, tous visent à endormir la population noire qui refuse de se laisser assassiner sans réagir.

Camille Paglieri

L'Otan contre la Russie: sur un air de guerre froide

Les 8 et 9 juillet, les 28 chefs d'État et de gouvernement de pays membres de l'Otan, l'alliance constituée en 1949 derrière les États-Unis pour faire pièce à l'URSS, étaient réunis à Varsovie. Ils ont décidé un renforcement conséquent de leurs troupes stationnées aux frontières de la Russie.

Obama, Merkel, Hollande et Cameron ont assuré leurs homologues des pays de l'ex-bloc soviétique, passés dans l'orbite occidentale avec la décomposition de l'URSS, de leur soutien contre les menées de la Russie de Poutine. Ils l'ont fait au nom de ce qu'ils appellent le droit et le respect des frontières reconnues.

Quand l'URSS a lâché son glacis d'Europe centrale, de la Baltique à la mer Noire, tout au long du Danube et jusqu'au Caucase et en Asie, affairistes locaux et capitalistes occidentaux se sont entendus pour piller et, à

l'occasion, dépecer ces États. L'Otan ne s'émouvait pas alors des changements de frontières, mais s'empresait d'installer des bases militaires chez ses nouveaux alliés. Les pays impérialistes ont depuis encore augmenté la pression autour de la Russie, notamment en Ukraine. Le respect du droit qu'invoquent les dirigeants de l'Otan masque mal leur volonté d'installer capitaux et bases militaires partout où ils le peuvent, et celle d'affirmer leur puissance à la face du monde.

Cette politique de roulements de tambour vise aussi

à flatter cette partie de l'opinion occidentale pour qui la Russie reste l'Empire du mal. Et puis, comme l'a dit Hollande, les discours guerriers ne suffisent pas, encore faut-il augmenter les crédits militaires et, tant qu'à faire, passer commande aux marchands de canons français.

L'Otan n'a évidemment pas trop de mal à trouver des justifications à ses rododromes. Les interventions russes n'ont pas manqué dans cette région et les discours de Poutine n'ont rien de rassurant.

De part et d'autre, il s'agit pour l'heure de mots. La déclaration de l'Otan - Hollande a particulièrement insisté sur cet aspect - note que la Russie est un allié, qu'elle participe à la stabilité du monde, y compris au Moyen-Orient. Et de répéter

que cette réunion, tenue précisément dans la capitale polonaise, exactement vingt-cinq ans après la dissolution du pacte de Varsovie qui avait été, avec bien moins de moyens, le pendant soviétique de l'Otan, n'avait rien d'un acte hostile à la Russie. Non, c'est simplement ce qu'on appelle une pression diplomatique avec mouvements de troupes.

Mais les situations ont leur logique. Les intérêts des capitalistes occidentaux en Europe centrale sont réels et leur pillage aussi effectif que leur poussée vers l'est. Poutine et derrière lui l'État russe ne peuvent que vouloir y résister. En Ukraine, chaque camp s'appuie sur ses bandes armées, la lutte est sanglante, la population écartelée. Rien ne dit qu'une telle situation ne puisse pas

se produire dans d'autres pays de cette région. La politique des uns et des autres peut y mener rapidement. Le poker menteur entre les Occidentaux et la Russie se transformerait alors en lutte ouverte.

Les commentateurs font mine de s'étonner de la poursuite de la guerre froide, qui opposait l'Amérique et ses alliés à l'URSS, alors que cette dernière a disparu. L'URSS a certes quitté la scène, mais pas l'impérialisme. Sa domination engendre crises, tensions et guerres. Ses dirigeants en jouent en permanence, risquant la catastrophe pour conquérir un territoire, ouvrir un marché, se procurer un bénéfice, aux marches de la Russie comme partout dans le monde.

Paul Galois

Haïti : la lutte pour le salaire minimum continue

Cet article est extrait de l'éditorial du *Pouvoir aux travailleurs*, journal édité par l'Organisation des travailleurs révolutionnaires (OTR-UCI) d'Haïti.

Sous la pression de la rue, le gouvernement Privert/Jean-Charles a fini par publier un décret annonçant l'ajustement salarial [à 300 gourdes, soit une augmentation de 25% du salaire minimum] tel que proposé par le Conseil supérieur des salaires et applicable rétroactivement à partir du 1^{er} mai. Les différentes interventions sur la zone industrielle et dans la presse, suivies des manifestations du début du mois de mai (...) pour exiger une revalorisation du salaire minimum journalier à 500 gourdes, ont été payantes.

Les travailleurs l'ont senti comme une victoire, et ils ont raison, surtout quand on a constaté l'acharnement des patrons de la sous-traitance, qui bavaient dans la presse pour expliquer que cet ajustement de 25% dans leur secteur était trop élevé. L'opinion publique s'est fait une petite idée de la cupidité de ces exploiters qui touchent leurs commandes en dollars et paient en gourdes, la monnaie locale en dégringolade continue.

Ayant perdu la première manche de cette bataille, les patrons de la sous-traitance, avec la complicité de leurs valets au gouvernement, ont multiplié les subterfuges de toutes sortes sur le terrain, pour fouler aux pieds la décision de revaloriser le salaire minimum. Certains ont augmenté les quotas de la journée, d'autres procèdent à des révocations, pour contraindre une dizaine d'ouvriers à faire le travail de vingt autres, par exemple. (...) Alors que le salaire de base a été augmenté de 25%, les ouvriers de Baker sont étonnés de constater qu'ils touchent paradoxalement moins qu'avant. C'est le cas dans plusieurs autres entreprises, où les patrons poussent l'arrogance et le cynisme jusqu'à couper dans les salaires des travailleurs, comme pour les sanctionner d'avoir manifesté pour exiger le relèvement du salaire minimum. (...)

[Dans plusieurs entreprises] du parc Sonapi, les travailleurs se sont battus pendant plus de quinze jours pour arracher l'application



Manifestation de travailleurs haïtiens pour l'augmentation des salaires.

de l'ajustement salarial. À Sisa, à Tabarre, pendant plus de deux semaines, ils ont également tenu tête au patron, qui a fait feu de tout bois pour tenter de les diviser et de les décourager. La situation est pareille dans plusieurs autres entreprises de la zone industrielle, comme Premium, où les travailleurs opposent la résistance aux manœuvres des patrons de ne pas appliquer l'ajustement salarial. (...)

Au parc Sonapi, depuis l'annonce officielle de l'ajustement dans la presse, les travailleurs, pendant les pauses, s'attroupent pour discuter des bas salaires, de

la cherté de la vie, des conditions de travail, et également des événements politiques qui dominent l'actualité. Les discussions sont vives et entraînent de plus en plus de travailleurs. Les syndicats, réduits comme peau de chagrin, reprennent du poil de la bête, recrutent, animent les débats collectifs, se posent en dirigeants de grèves comme c'est le cas à Sisa, alors qu'ils n'y ont pas fait appel.

Après les manifestations de rue, les travailleurs continuent la lutte au sein des entreprises, là où ça fait mal aux patrons, qui ne se sont pas gênés de confier à la

presse avoir perdu des millions de dollars en raison de l'arrêt de la production pendant les jours de manifestation. (...)

Ces protestations, grèves et arrêts de travail sporadiques doivent s'étendre à toute la zone industrielle, pour converger en un vaste mouvement en vue de faire appliquer les 25% d'ajustement salarial et arracher aussi les accompagnements sociaux promis depuis plusieurs années: la prise en charge des frais de transport, de nourriture pendant la journée de travail, de l'assurance-maladie, etc.

La Voix des travailleurs

Migrants : victimes d'une société barbare

Tous les jours, des migrants meurent en essayant de franchir des frontières fermées, contraints de se lancer sur des rafiots en Méditerranée depuis que les accords de mars 2016 entre l'Union européenne et la Turquie ont fermé la frontière grecque. L'OIM (Organisation internationale pour les migrants) vient de publier un terrible bilan dénombrant 2809 morts depuis le début 2016 en Méditerranée, soit presque 1000 personnes de plus que pour la même période de 2015. Et, dans la seule dernière semaine de mai 2016, 1000 personnes se sont noyées. Au total, depuis l'an 2000, au moins 22000 personnes ont péri entre les côtes africaines et l'Italie ou la Grèce.

En fait, on peut parler d'une véritable hécatombe, dont on ne voit pas comment elle pourrait s'arrêter. Ces femmes et ces hommes, souvent avec leurs enfants, fuient la misère et les guerres, comme en Syrie où près de quatre millions de personnes ont pris le chemin de l'exil depuis 2011. Partout, ils se

heurten à des frontières fermées, à de véritables murs infranchissables, et se retrouvent parqués, entassés dans des camps de fortune, dans des conditions indignes.

Les gouvernements européens sont directement responsables de ces milliers de morts. L'Europe, un des continents les plus riches de la planète, aurait la possibilité de les accueillir sans que cela pose de problèmes. Mais les dirigeants des États de l'Union européenne ne se préoccupent pas plus d'accueillir les réfugiés que de satisfaire les besoins de leurs propres populations. Leur politique se réduit à organiser le refoulement des migrants, quelles qu'en soient les conséquences.

La seule solution pour mettre fin aux conditions ignobles faites aux migrants, c'est de leur accorder le droit de circulation et d'installation là où ils veulent. Faute de cela, la terrible liste des morts ne pourra que s'allonger cet été encore.

Cédric Duval

Barroso chez Goldman Sachs : rien de surprenant

La banque Goldman Sachs vient de recruter l'ex-président de la Commission européenne et ex-Premier ministre du Portugal José Manuel Barroso. Une partie de ses collègues politiques font semblant de s'offusquer et parlent d'indécence, de bras d'honneur, alors que Barroso n'est ni le premier ni le dernier politicien à passer du service de l'État à celui de la finance ou l'inverse.

Ainsi Mario Draghi, aujourd'hui à la tête de la Banque centrale européenne, a été vice-président de Goldman Sachs pour l'Europe. Et l'actuel vice-président du Parlement européen, Pierre Moscovici, avant d'être ministre de Hollande, a été vice-président du Cercle de l'industrie, une association patronale française de lobbying auprès des institutions européennes, dirigée par Varin, ancien PDG du groupe PSA et actuel président du groupe Areva.

En fait, entre privé et public, on peut même parler de

liens fusionnels. Macron est un ex-banquier d'affaires dans la banque Rothschild. Laurence Boone, conseillère de Hollande de 2014 au début 2016, a été chef économiste à la banque Barclays, puis à la Bank of America Merrill Lynch, en même temps qu'elle était membre du conseil d'administration du groupe Kering appartenant au milliardaire Pinault. Depuis son départ de Élysée, elle a rejoint le groupe Axa. La droite n'est pas en reste. Christine Lagarde, directrice du FMI et ancienne ministre de l'Économie sous

Sarkozy, a été la patronne d'un des plus gros cabinets d'avocats d'affaires. Et Michel Roussin, ex-ministre dans les années 1990, a été vice-président du groupe Bolloré dans les années 2000.

On pourrait multiplier les exemples à l'infini, tant les allers-retours du personnel de direction entre l'État et les grandes entreprises sont continus et aussi vieux que le pouvoir du capital. C'est bien pourquoi il est ridicule de se servir de l'affaire Barroso comme argument contre l'Union européenne, comme le font Le Pen et tous ceux qui veulent dédouaner le capitalisme.

Barroso et ses pairs font un seul métier, à quelque poste qu'ils se trouvent, au gouvernement de leur pays, à la tête de l'UE ou au conseil d'administration d'un grand groupe : servir le capital.

Arnaud Louvet

PSA : deuxième accord de compétitivité, un nouveau tour de vis inacceptable

Les actionnaires de PSA se portent très bien. Les résultats de 2015 ont fait apparaître des milliards d'euros dans les caisses. Mais ils n'en ont jamais assez. Malgré l'excellente santé financière du groupe, la direction a fait signer à tous les syndicats, sauf la CGT, un accord de compétitivité, en grande pompe, devant toute la presse. Manuel Valls a applaudi à cette signature, car cet accord est tout à fait dans l'esprit de la loi travail. C'est dire qu'il est à l'opposé des intérêts des travailleurs de PSA.

Ce nouvel accord vient s'ajouter aux mesures de blocage des salaires dans tout le groupe, de suppression de primes et d'attaques contre les emplois contenues dans le premier accord de compétitivité signé il y a trois ans. Cette fois encore, les salaires et l'emploi sont visés.

De nombreux lancements de nouveaux véhicules sont prévus dans les

trois prochaines années, ce qui implique une forte augmentation des heures et des samedis supplémentaires. Pour ne pas les payer, la direction a aggravé un système complexe de flexibilité déjà existant. Seules les majorations de 25 % seront payées dès la fin du mois. Les heures effectuées seront stockées dans un compteur, soldé seulement à la fin de l'année.

Les travailleurs des équipes de nuit des usines de Sochaux, Mulhouse et Poissy se verraient contraints, pour continuer à travailler de nuit, de signer un nouveau contrat de travail à temps partiel. La référence horaire hebdomadaire serait de 28 h 30 au lieu de 35 heures, avec une perte sèche estimée entre 350 à 400 euros par mois. Par contre, la direction se réserve le droit de les faire travailler 35 heures par semaine. La différence ne leur serait plus payée à la fin du mois, mais en fin d'année. Ces travailleurs auraient toujours les inconvénients du travail de nuit, sans les avantages financiers.

Les futures augmentations générales seraient de l'ordre de 0,45 %, soit environ 5 euros net. En

ce qui concerne l'emploi, la direction maintient ses plans de suppressions d'emplois sous forme de départs volontaires et de préretraites non remplacés. En revanche, elle ne s'engage même plus à ne pas fermer les usines dans les trois prochaines années. Et la promesse d'embaucher 1 000 salariés en CDI sur trois ans sur l'ensemble du groupe ne peut faire oublier les 17 000 emplois supprimés depuis trois ans.

Durant toute la période de discussion entre les syndicats et la direction, les travailleurs ont réagi par des débrayages organisés sur tout le groupe. Ces actions étaient rythmées par les mobilisations contre la loi travail, car beaucoup de travailleurs faisaient le lien. Cela a permis le retrait de certaines dispositions

que la direction, encore plus gourmande, proposait au début des discussions. C'est dire !

D'ailleurs, malgré la signature de l'accord, la moitié des ouvriers de l'usine de PSA à Saint-Ouen ont fait grève samedi dernier et contre le futur accord de compétitivité. Bien des travailleurs ont conscience des aggravations contenues dans cet accord, en ce qui concerne les salaires et l'augmentation des charges de travail.

Même après la signature de l'accord, rien n'est fini. Les travailleurs, par leurs mobilisations à l'échelle du groupe, ont les moyens de faire reculer la direction et de défendre leurs intérêts durement attaqués.

Correspondant LO

Cliniques GBNA de Bordeaux : des grévistes fières de leur lutte

Jeudi 7 juillet, après neuf jours de grève, une majorité des grévistes de la clinique Bordeaux Rive droite, située à Lormont, ont voté la reprise du travail, fières de leur mobilisation collective et fières d'avoir fait reculer la direction sur la question des salaires.

Car si la revendication principale, 50 euros net pour tous, n'a pas été complètement satisfaite, la direction a dû accorder 15 euros brut pour certains services comme le bloc opératoire, la dialyse et la facturation, et 30 euros brut pour les autres services. Une prime exceptionnelle de 100 euros a aussi été obtenue, avec l'étalement des retenues des jours de grève et le paiement de l'un d'entre eux.

Pendant le conflit, les grévistes ont pu mesurer le mépris de la direction qui n'a pas hésité à les qualifier de « *pintades hystériques* » ou bien à dire qu'elles étaient « *prêtes à laisser mourir des gens pour 50 euros* ». Pour faire obstacle à la grève, la direction a pu compter sur la complicité du préfet et de l'ARS (l'Agence régionale de santé) qui, dès le 30 juin, ont essayé de réquisitionner



Rassemblement le 29 juin.

presque tout le personnel gréviste. Mais, là aussi, la direction est tombée sur un os, car les grévistes et le syndicat CGT de la clinique ont obtenu en référé par le tribunal administratif la suspension de la décision préfectorale et la condamnation de l'État à verser 1 200 euros à la CGT. Le soutien des usagers de la clinique et des riverains s'est aussi exprimé tout au long de la grève, certains en apportant des gâteaux ou bien en donnant à la caisse de grève. Et deux autres cliniques du groupe ont connu dans le même temps un ou plusieurs jours de grève, à Bordeaux Nord et à Arcachon.

Ces grèves montrent que le mécontentement s'étend dans ce groupe de plus de 1 800 salariés et

que la politique au service des actionnaires passe de plus en plus mal. Depuis des années, ceux-ci ont tout fait pour diviser les travailleurs, par des salaires différents en fonction des cliniques, ou bien en créant, pour leur compte, des entreprises sous-traitantes qui regroupent les ouvriers des services techniques ou bien les agents de service hospitaliers (ASH) et le personnel des cuisines. Les grèves qui viennent de se passer sur le groupe démontrent que le personnel n'est pas dupe. Les liens qui se sont tissés pendant la grève serviront lors des prochains et inévitables conflits, afin que tous, de toutes les cliniques, se retrouvent ensemble pour défendre leurs intérêts communs.

Correspondant LO

La Rochelle : gauche et droite unies contre les travailleurs territoriaux

Le maire et président de la communauté d'agglomération (CDA) de La Rochelle, J.-F. Fountaine (dissident PS), vient de faire voter l'augmentation du temps de travail des agents territoriaux de 1 530 à 1 607 heures par an. Ils sont en lutte depuis dix-huit mois contre cette mesure qui dégradera leur vie et supprimera des emplois.

Les élus Verts et PRG, complices, vantent le dialogue social qui aurait présidé à ces attaques, alors que les principaux syndicats (CGT et Sud) sont exclus des réunions de discussion que le maire est obligé de tenir, avec la CFDT et FO, en cachette ou sous surveillance

policière, pour échapper à la colère des travailleurs. Avec le soutien de seulement 38 élus sur 80, la décision est passée grâce aux votes blancs de la droite.

Sur le fond, celle-ci est d'accord, mais elle trouvait encore trop importante la contrepartie promise d'une prime annuelle de 600 euros.

Les grèves et actions des territoriaux, très suivies, se poursuivent en juillet. Le maire et ses complices n'en ont pas fini avec une contestation qui les désigne pour ce qu'ils sont, des valets des riches.

Correspondant LO

Rennes : services sociaux débordés

Jeudi 30 juin une vingtaine d'employés des centres communaux d'action sociale (CCAS) ont interpellé les passants, place de la mairie à Rennes.

Selon eux, le nombre de bénéficiaires du RSA de la ville a augmenté de 35 % depuis 2008. Chaque agent

doit traiter plus de 300 dossiers et les syndicats demandent une hausse des effectifs.

Une illustration de plus de la montée de la pauvreté : un vrai scandale, dans un des pays les plus riches du monde.

Correspondant LO

Privatisation des aéroports : bagarres autour du jackpot

Le gouvernement se débarrasse de ses participations dans les aéroports de province. Il a privatisé celui de Toulouse l'an dernier. Cet été, c'est au tour des aéroports de Nice, troisième plateforme aéroportuaire française après Roissy et Orly, et de Lyon.

En vendant les 60 % de capital qu'il détient dans les sociétés gérant ces deux aéroports, le gouvernement compte recueillir deux milliards d'euros. Mais le principal bénéficiaire de l'opération, c'est le monde de la finance. Un coup double pour le patronat. D'abord parce que, cet argent, le gouvernement en a besoin pour continuer à arroser les entreprises et leurs propriétaires. Ensuite, parce qu'avec ces privatisations, sous couvert de réduire la dette de l'État, le gouvernement offre une bonne affaire à de grands groupes financiers.

En effet, à ses différents niveaux d'intervention, l'État a favorisé et financé le développement du secteur aérien, construit des aéroports, mis sur pied les transports en commun et les routes qui les desservent. Ce sont donc des affaires, qui rapportent sans qu'il

soit besoin d'y investir, que le gouvernement sert sur un plateau aux financiers, même s'il prétend que ces privatisations favoriseront l'investissement. De plus, le transport aérien est en pleine croissance, et les profits qu'il génère aussi.

Alors, évidemment, ces privatisations attirent les convoitises. Parmi ceux qui ont fait acte de candidature pour ces rachats, on trouve de grands groupes internationaux à l'affût de ce qui peut rapporter vite et gros. Il ne faut donc pas s'étonner que la petite principauté, mais grand paradis fiscal, monégasque soit sur les rangs pour Nice, comme Vinci aéroports associé à la Caisse des dépôts et un assureur du groupe Crédit agricole, le géant de l'assurance Allianz, des fonds d'investissement français, italien, turc, australien, etc. Même chose autour du gâteau lyonnais.

Avant que l'État ne fasse connaître son choix, fin juillet, des élus locaux ont à nouveau poussé des cocoricos outrés à l'idée que ces aéroports puissent filer dans l'escarcelle de groupes étrangers. Et d'agiter l'exemple toulousain, où le repreneur chinois aurait eu pour seule ambition de vider la caisse. Comme si les financiers français avaient d'autres manières et un autre but que faire du profit au plus vite.

L'indignation cocardière de ces politiciens masque mal leur peur de voir la manne aéroportuaire échapper à leur contrôle, et du coup à certains intérêts financiers de leur région sur lesquels ils s'appuient et qu'ils appuient. Il s'agit notamment des chambres de commerce et d'industrie locales auxquelles l'État avait pour habitude de céder la gestion des aéroports régionaux et tout ce qu'elle pouvait rapporter.

Les avions volent, les profits s'envolent, le secteur fait des profits record, d'après l'IATA, l'association patronale internationale du transport aérien. Le patronat du secteur va bien, car il continue de pressurer ses salariés, tout en pompant l'argent public ou en mettant la main sur des aéroports. Il ne serait que temps de faire atterrir tout ce petit monde de vautours.

Pierre Laffitte

Les avions volent, les profits s'envolent

Certains élus, généralement de droite, ont invoqué l'exemple de Toulouse pour critiquer les privatisations d'aéroports que le gouvernement a décidées.

L'aéroport de Toulouse a été cédé, en avril 2015, au groupe chinois HNA, dont le PDG Mike Poon, mis en cause dans une enquête pour corruption, avait un temps disparu. Pourtant, les turpitudes de ce monsieur ne semblent pas vraiment gêner le monde français

des affaires. En tout cas, personne en haut lieu ne s'est offusqué qu'il prenne une participation dans le groupe de tourisme Pierre et Vacances (Center Parcs, Maeva...) en mars 2016, ni qu'en mai de cette même année il reprenne Servair, filiale de restauration aérienne d'Air France.

Ce même Mike Poon, réapparu sur ces entrefaites, siège au conseil d'administration de l'aéroport toulousain, que préside Anne-Marie Idrac,

une ancienne ministre de droite nommée à ce poste par Hollande. C'est elle qui, lorsque l'actionnaire chinois a voulu puiser dans les réserves financières de cet aéroport, a déclaré, coupant court à toute polémique, que c'était « beaucoup de salive pour 9 millions d'euros ».

Pour ces gens-là en effet, l'équivalent de six ou sept siècles de salaire d'un smicard, ce n'est pas grand-chose.

Alain Lecaire

Air France : hôtesses et stewards ne se laissent pas faire

La direction d'Air France et le gouvernement avaient espéré qu'avec le départ du PDG de la compagnie, de Juniac, et l'arrivée de son successeur, Janaillac, début juillet, pilotes et PNC (hôtesses et stewards) se montreraient plus accommodants quant aux nouveaux sacrifices, notamment salariaux, que la direction veut leur imposer.

La mobilisation et la persévérance payant, les pilotes ont maintenu leur refus et forcé la direction à accepter de geler durant plusieurs mois ses projets d'atteinte aux salaires des pilotes. Un recul temporaire, mais un recul quand même, qui pourrait servir d'exemple dans d'autres métiers de la compagnie soumis aux mêmes pressions et chantages de la direction.

Puis, cela a été le tour des PNC. Dans la compagnie, tout le monde savait que, si les pilotes avaient dû céder, la direction se serait senti pousser des ailes pour imposer un accord professionnel à la baisse sur le plan des salaires et des horaires. Sans doute

renforcés par ce que les pilotes avaient obtenu, les syndicats de PNC ont lancé un avertissement au nouveau PDG. Ils ont déposé un préavis de grève pour fin juillet-début août.

À l'issue d'une première rencontre, sur laquelle pas grand-chose n'a filtré, deux des principaux syndicats de PNC ont maintenu leur préavis de grève, le troisième refusant également le projet patronal, mais repoussant son préavis à octobre.

Les syndicats de PNC ont jusqu'au 13 juillet pour accepter ou refuser

de signer les reculs sur les conditions de travail et de rémunération que veut leur imposer la direction. On ne peut qu'espérer qu'ils refuseront l'inacceptable car, si l'expérience des dernières années à Air France montre une chose, c'est qu'il n'y a aucune pause dans les attaques de la direction contre le personnel et que chaque recul de tels ou tels syndicats n'a eu qu'un seul résultat : renforcer la direction pour en obtenir toujours plus sur le dos des salariés, toutes catégories confondues.

P.L.

Leurs salaires et les nôtres

De Juniac, qui était le PDG du groupe Air France-KLM, l'a quitté pour rejoindre cet été l'IATA, l'association internationale du transport aérien. En 2015, au même moment où ce monsieur planifiait la suppression de milliers d'emplois chez Air France, dont des licenciements secs, et rabâchait que les salariés de la compagnie devaient consentir des sacrifices, y compris des baisses de salaire, il avait augmenté son propre salaire de... 65%.

Pour tenter de couper

court à toute interprétation malveillante, la direction d'Air France avait fait savoir, via les médias, que les 1,062 million d'euros annuels de De Juniac étaient finalement peu de chose, ses homologues des grandes compagnies gagnant plus que lui.

Difficile à vérifier. Tout comme il est difficile de savoir à combien se monte exactement son salaire actuel à la tête de l'IATA, cet organisme se refusant à en publier le montant.

Des sources apparemment bien informées ont estimé dans la presse économique qu'il gagnerait plusieurs fois son salaire d'Air France, en outre net d'impôt, l'IATA étant un organisme international basé en Suisse et à Montréal.

Les salariés d'Air France, dont le salaire moyen mensuel – gelé de fait par de Juniac et ses prédécesseurs – tourne autour de 1 800 euros, seront ravis de l'apprendre.

P.L.



Des travailleurs de la maintenance.

Arc international : « sauvetage » sur le dos des travailleurs

L'usine d'Arc international, qui produit de la vaisselle à Arques dans le Pas-de-Calais, est l'objet de toutes les attentions de Xavier Bertrand, président de la région, comme du ministre de l'Économie Macron.

C'est à qui affirmera le plus fort qu'il a accompagné le prétendu sauvetage de l'entreprise. Et les deux mêmes se retrouvent encore pour féliciter les syndicats qui ont accepté à l'époque le chantage patronal aux licenciements.

Car, en fait de sauvetage, le rachat par un fonds d'investissement américain s'est avant tout traduit par le licenciement de plus de 100 travailleurs, avec une réorganisation des roulements d'équipes, avec des postes supplémentaires à effectuer, des réductions de RTT pour le personnel de jour... le tout accompagné de subventions publiques, sous prétexte d'aider

les patrons à payer leurs dettes.

Ce qui a été sauvé, s'il y avait quelque chose en danger, ce sont les affaires des nouveaux actionnaires, ainsi que celles de la famille fondatrice Durand, qui a conservé 20% des actions du groupe. Par contre, pour les conditions de travail des 5 600 travailleurs, comme pour les 500 intérimaires dans l'usine depuis quelques mois, et les plus de 150 CDD, tout s'est grandement aggravé. Après ce sauvetage, la guerre contre les conditions de travail continue. Le prétexte invoqué aujourd'hui, ce n'est plus la dette, mais... la productivité. Le directeur



Manifestation des travailleurs d'Arc, le 24 janvier 2015.

affirme que, tous les jours, l'entreprise refuse des commandes. Alors, pour honorer ce carnet de commandes plein, il est question d'investir dans de nouveaux moyens de production. Et l'État, qui a versé au titre du CICE 13 millions d'euros l'an dernier, a continué à jouer son rôle d'assistant patronal. Sous les auspices de l'État français et grâce à la garantie de la Caisse des dépôts, un organisme public, un accord a été signé avec un fonds souverain russe, le RDIF (Russian Direct Investment Fund),

pour 250 millions d'euros.

À côté de ces investissements hypothétiques, il est surtout question de réorganisation, de rationalisation, d'incitation à repousser les vacances, de samedis travaillés, de travail et d'heures supplémentaires. C'est parfois en cours de semaine que, du jour au lendemain, les horaires sont bouleversés. Mais il n'est pas question d'embaucher. Pire même, puisque un travailleur sur deux partant à la retraite ne serait pas remplacé dans les années à venir.

Pour faire accepter ces nouveaux sacrifices aux travailleurs, la seule chose mise en avant par le patron d'Arc, après la minable augmentation de 2% l'année dernière, est une prime tout aussi dérisoire de 200 euros.

Que l'entreprise soit prétendument en danger ou qu'elle croule sous les commandes, les patrons ne s'embarrassent pas de détails quand ils veulent accroître l'exploitation.

Correspondant LO

Continental : une victoire morale pour les travailleurs

Mercredi 6 juillet, la Cour de cassation a confirmé les jugements de la cour d'appel d'Amiens et des Prud'hommes de Compiègne, qui avaient jugé que la fermeture de l'usine de Clairoux en 2009 et les 1 113 licenciements qui l'avaient accompagnée étaient, selon l'expression juridique, sans cause économique.

Les travailleurs qui avaient déjà touché des indemnités par suite des jugements rendus verront celles-ci acquises définitivement, et ceux qui étaient encore en attente auront la garantie de les toucher. Ce sont au total près de 850 salariés qui avaient entrepris une action juridique contre Continental.

Mais, comme l'a déclaré dans son communiqué le comité de lutte des

travailleurs de Continental Clairoux : « Si la justice a entendu leur voix c'est parce que celle-ci a porté bien au-delà de l'usine et même du pays au travers de la lutte déterminée qu'ils ont entreprise dès l'annonce de la fermeture de leur usine par la direction internationale du groupe. » C'est l'avocat général à la Cour de cassation, représentant l'État, qui l'avait lui-même reconnu lors de l'audience,

en demandant la confirmation des condamnations à indemniser les salariés car, a-t-il dit : « Je tiens à rassurer les salariés. » C'est bien cette lutte large et démocratique, et la mobilisation massive de travailleurs qui s'est maintenue pendant encore des années, qui ont été l'argument essentiel de tous les jugements rendus en faveur des travailleurs de Clairoux. La Cour de cassation a tenu à

montrer qu'elle restait par ailleurs soucieuse des intérêts des grands groupes, en refusant de désigner la direction internationale de Continental AG comme le véritable employeur des salariés de Clairoux. Ce qui n'a aucune conséquence concrète pour les salariés.

Pour donner une conclusion à cette mobilisation de sept ans, qui s'était encore manifestée ces derniers mois par des rassemblements de plusieurs centaines de travailleurs et des déplacements devant l'usine Continental d'Aix-la-Chapelle en Allemagne ou celle de Toulouse, le comité

de lutte a décidé d'organiser un rassemblement fraternel et festif le samedi 1^{er} octobre. À ce rassemblement des ex-salariés de Clairoux seront conviés tous ceux, militants ou salariés des autres usines Continental en France et en Allemagne, qui ont apporté leur soutien à ce combat, et tous les travailleurs qui s'en sont sentis partie prenante. Ce rassemblement se tiendra dans le parc de la mairie de Margny-lès-Compiègne et se conclura par un concert du groupe les Fatals Picards.

Correspondant LO

Brossard – Pithiviers : la grève continue

Depuis le début de la grève le 7 juin, les grévistes de l'usine Brossard de Pithiviers dans le Loiret ne sont pas restés inactifs. Dernièrement, après avoir bloqué toute une journée la direction du groupe Limagrain, dont dépend Jacquet-Brossard, dans le Puy-de-Dôme, des rassemblements simultanés ont eu lieu cette fois devant toutes les usines Brossard mardi 5 juillet, avec le renfort de militants CGT.

La direction, arrogante, méprisante, espère jouer la lassitude. Comme deux des trois équipes de production sont en grève totale, elle fait remplacer les grévistes par des travailleurs intérimaires. Le tribunal de grande instance d'Orléans l'a

pourtant condamnée pour cela, l'astreignant à payer 500 euros par infraction, en plus de 1 500 euros à verser aux syndicats CGT et FO. Mais la direction persiste et, alors que ces infractions ont été signalées, les pouvoirs publics ne font rien, montrant

ainsi de quel côté ils penchent.

Régulièrement, la direction réunit sur le temps de travail les non-grévistes, les intérimaires, les précaires, pour tenter de les monter contre les grévistes, prétendant que c'est à cause d'eux qu'ils doivent travailler autant et aussi dur, et ajoutant que les grévistes mettraient en péril l'avenir de l'entreprise... alors que les bénéficiaires ont été l'an dernier de 5 millions pour la seule usine de Pithiviers (c'est le cas depuis plusieurs années),

et que malgré cela la direction veut imposer zéro augmentation !

Le même discours est tenu aux travailleurs des entreprises sous-traitantes. Le 6 juillet, le chef d'une équipe de sous-traitants, venu livrer un sac de sable, a voulu forcer le barrage filtrant en fonçant sur le piquet de grève, blessant une militante de l'usine. Le surlendemain, un rassemblement de protestation et de solidarité se tenait aux portes, à l'appel de la CGT locale. Pour contrer les manœuvres de division de la direction,

les grévistes s'adressent par tract aux non-grévistes afin de leur rappeler les raisons de la grève. Ils restent déterminés.

Malgré les tensions et les violences, la cohésion des travailleurs grévistes est particulièrement solide et renforcée. Pour preuve, dimanche 10 juillet, un couscous géant a réuni une grande partie d'entre eux avec leur famille sur le lieu du piquet principal, dans une ambiance joyeuse et fraternelle, prêts à entamer leur sixième semaine de lutte.

Correspondant LO

Loi travail et saisonniers : promesses vides

En ce début d'été, alors que des centaines de milliers de travailleurs entament leur saison, la ministre du Travail se targue d'avoir un plan en leur faveur. Il y aurait des dispositions les concernant dans sa loi travail, en cours d'adoption définitive à coups d'article 49-3.

Ce texte parle en effet de négocier la reconduction d'année en année des contrats des travailleurs saisonniers et de prendre en compte leur ancienneté. Les travailleurs saisonniers, dont le nombre est évalué à plus d'un million par la ministre et à deux millions par tous les autres, retournent en effet souvent faire le même travail, chez le même patron, plusieurs années de suite. Ils sont payés la plupart du temps au salaire minimum ou bien en dessous de leur qualification.

Jusqu'à aujourd'hui, le renouvellement du contrat

pour l'année suivante, quand il avait lieu, était verbal. Le travailleur avait la promesse d'avoir quelques semaines de salaire, pour un emploi et à des conditions qu'il connaissait ; le patron avait la certitude d'avoir un travailleur déjà qualifié, à moindre prix. La loi travail change certes cela en contrat écrit pluriannuel, mais sans dire de quelles clauses il s'accompagnerait, ni quelles possibilités de rupture elle laisserait aux patrons. Elle ne mentionne aucune augmentation de salaire liée à l'ancienneté ou à la qualification. C'est-à-dire qu'elle

n'apporte en fait que très peu de chose, presque rien, aux travailleurs. En revanche les patrons y trouvent leur compte, car ils demandaient depuis longtemps de pouvoir s'assurer d'employer les mêmes travailleurs sans avoir à refaire toutes les démarches administratives chaque année, de disposer de saisonniers permanents aux salaires éternellement bloqués.

Le mensonge est encore plus flagrant en ce qui concerne la prime de fin de contrat, une prime que touchent tous les travailleurs précaires... sauf les saisonniers. Le problème est certes mentionné, mais simplement pour dire qu'une commission va l'étudier. La loi ne dit rien sur le paiement des jours fériés, refusé aux saisonniers, ni



Des militants syndicaux à Toulon, pendant la caravane des saisonniers.

sur les heures supplémentaires non payées qui sont monnaie courante dans ce secteur.

Quant aux conditions d'hébergement de travailleurs parfois très éloignés de chez eux, il n'en est pas fait mention. Elles sont pourtant souvent indignes, comme l'avait montré la mort d'un couple de saisonniers, tués dans leur sommeil par l'incendie de leur camion, en plein hiver, dans une station de sports d'hiver. Au rappel de ces faits la ministre avait répondu, il y a quelques mois, qu'elle demanderait aux préfets de veiller au grain. Au même moment, des députés demandaient que les employeurs puissent avoir

une dérogation afin de loger les saisonniers à 12 par chambre au lieu de 6, tout en diminuant le nombre de sanitaires et la surface occupée.

Malgré les bas salaires, malgré les conditions d'hébergement, d'année en année le nombre de travailleurs saisonniers augmente. Ce n'est pas parce qu'on ouvre plus de parcs de loisirs, de colonies de vacances ou d'hectares de vignes à vendanger. C'est parce que ce statut permet au patronat d'exploiter un peu plus les travailleurs. Et, loin de lui mettre des bâtons dans les roues, la loi travail va encore lui faciliter les choses.

Paul Galois

Réfugiés à Bezons : solidarité de la population

Depuis début juin et pendant un mois, un gymnase de Bezons dans le Val-d'Oise a été réquisitionné par la préfecture, pour accueillir environ 80 réfugiés qui dormaient dans la rue, près des métros Stalingrad et La Chapelle à Paris. Le gymnase a été transformé en dortoir géant avec un

confort minimum, et les occupants ont pu bénéficier d'un toit, d'un accès à des sanitaires et à des soins médicaux dont beaucoup avaient besoin.

De nombreux habitants se sont rapidement mobilisés pour tenter de rendre moins difficile le séjour des réfugiés, en apportant

des repas tous les soirs, des vêtements et des couvertures, ou en organisant plusieurs cours de français par jour pour tous ceux qui le souhaitaient.

Au bout d'un mois, la préfecture a recommencé à déplacer les réfugiés. Elle leur a demandé de rejoindre des centres

d'hébergement d'urgence à Paris pour quelques jours, ou à Gonesse dans le Val-d'Oise pour quelques semaines, pour être ensuite envoyés vers des centres d'accueil et d'orientation. Ces centres sont le plus souvent situés en province, parfois dans de petites localités. Certains réfugiés sont

d'ailleurs déjà passés par ce genre de structures et... en sont repartis, les trouvant trop éloignées des lieux de leurs démarches, ou trop isolées et parfois simplement difficiles à vivre.

Il y a fort à craindre que les camps de fortune ne resurgissent.

Correspondant LO

QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste), membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12 000 exemplaires. Impression: Rotos-Presses Numeris, 36, boulevard Robert-Schumann 93190 Livry-Gargan. - Commission paritaire des publications n° 1019 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) - Dépôt légal juillet 2016.

Lutte ouvrière c/o Éditions d'Avron, 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte ouvrière (Île-de-France) c/o Éditions d'Avron, 155, avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone: 01 48 10 86 20 - Télécopie: 01 48 10 86 26

Versez à la souscription de Lutte ouvrière

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de: Association de financement du parti Lutte

ouvrière, en les envoyant à l'adresse suivante: Lutte ouvrière, BP 233, 75865 Paris Cedex 18.

Merci aussi de nous indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7 500 € par an, donnent droit à une réduction d'impôt par la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 € donnera droit à

une réduction d'impôt de 200 €, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 € par an. Tout don supérieur à 150 € doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.



Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe
 Nom Prénom
 Adresse
 Code Postal Ville

Ci-joint la somme de :
 Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris
 à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 233, 75865 PARIS Cedex 18

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Union européenne de l'Ouest, Suisse	38 €	76 €	21 €
Reste de l'Europe	35 €	70 €	20 €
Amérique du Nord, Proche et Moyen Orient, Asie	42 €	84 €	22 €
Afrique, Amérique centrale et du Sud, Océanie	46 €	91 €	24 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos

www.lutte-ouvriere.org/multimedia
Pour les malvoyants
www.lutte-ouvriere-audio.org

Après le Brexit : menaces sur l'économie en crise

Le vote en faveur du Brexit continue de provoquer soubresauts et incertitudes dans l'économie. Après la chute de la livre sterling au lendemain du résultat, près de la moitié des fonds immobiliers britanniques ont annoncé la suspension de leurs transactions. Assaillis de demandes de retrait de la part de ceux qui ont placé leur argent dans ces fonds, leurs dirigeants ont gelé les cotations pour éviter un effet de panique, voire un krach.

Le Brexit est arrivé dans une économie en crise, dans laquelle des milliers de milliards d'euros, de dollars ou d'autre monnaie cherchent des placements lucratifs, sans risque, et qui peuvent être déplacés à n'importe quel moment d'un fonds à un autre. Depuis la crise de 2007-2008, toutes les banques centrales émettent de la monnaie en prêtant à des taux de plus en plus bas, aujourd'hui quasiment à zéro, et en rachetant de multiples titres bancaires ou boursiers. Elles inondent ainsi le marché de liquidités. Refusant d'investir dans la

production, les détenteurs de capitaux achètent des obligations émises par les États considérés comme sûrs ou spéculent sur divers marchés, comme celui de l'immobilier.

Jusqu'au vote du Brexit, l'achat de bureaux ou de logements à Londres, première place financière mondiale, était considéré comme un placement sûr, qui justifiait de payer toujours plus cher. Depuis 2008, les prix de l'immobilier londonien ont augmenté de 10 % par an. Cette flambée des prix a alimenté à son tour la bulle spéculative, puisque de nombreux propriétaires

pouvaient réaliser de nouveaux emprunts en gagant leur appartement. En introduisant une incertitude sur l'avenir de la City, avec un risque de délocalisation vers d'autres places, le Brexit est en passe de crever la bulle : les détenteurs de capitaux réalisent que l'immobilier est surévalué et cherchent à se débarrasser de leurs avoirs.

Au-delà de la menace de krach dans l'immobilier, « le Brexit est une décision sans précédent, une entrée en territoire inconnu », comme l'a formulé cette semaine l'Autorité des marchés financiers (AMF), organisme de régulation de la Bourse en France. Même si les grands groupes européens feront en sorte de conserver tous les avantages du marché commun pour leurs affaires, le Brexit ouvre une période d'incertitudes : incertitude politique en Grande-Bretagne, incertitude sur les

relations futures entre la place financière de Londres et celles du continent et les multiples règles qui régissent les transactions financières, incertitude enfin sur l'avenir de l'Union européenne.

Or les capitalistes, qui ne sont pas les entrepreneurs audacieux qu'ils prétendent être, détestent le risque et l'incertitude. C'est la raison pour laquelle ils en sont aujourd'hui à prêter aux États à des taux négatifs. Autrement dit, les banques, les assurances, les fonds financiers divers, sont prêts à perdre un peu d'argent pour mettre leurs capitaux à l'abri. D'après l'AMF, qui s'inquiète « de cet environnement de taux bas », près de 10 000 milliards de dollars ont été prêtés aux États ces derniers mois à des taux négatifs.

Même si tous les gouvernements imposent l'austérité à la population d'un bout de l'Europe à

l'autre, sous prétexte qu'il faut rembourser la dette, les travailleurs n'ont pas à se réjouir de ces taux négatifs, dont ils ne profiteront pas. Pas plus qu'ils n'ont à se réjouir des déboires provoqués par le Brexit sur le fonctionnement de la finance européenne. La menace de krach dans l'immobilier britannique, comme les taux d'intérêt anormalement bas, sont des symptômes d'une économie capitaliste en crise. Ils annoncent de nouvelles récessions, avec leur cortège de faillites et de suppressions d'emplois. La seule issue pour les travailleurs n'est ni de sortir de l'Union européenne, ni de serrer les rangs derrière ceux qui la dirigent, c'est d'arracher le contrôle de l'économie aux capitalistes irresponsables qui l'emmènent vers le précipice.

Xavier Lachau

Lutte ouvrière à votre rencontre

Comme tous les étés, les caravanes de Lutte ouvrière s'arrêtent dans de nombreuses villes du pays, pour rencontrer la population et discuter avec tous ceux que la situation actuelle révolte.

Le gouvernement Hollande, qui se prétend socialiste, a largement démontré qu'il pouvait aller plus

loin que la droite dans les attaques contre les travailleurs. Contre les attaques d'un gouvernement qui représente les intérêts et la politique du grand patronat, la mobilisation contre la loi El Khomri, quatre mois durant, a constitué une première réaction du monde du travail.

Cela comptera pour

l'avenir. Les travailleurs doivent continuer à s'exprimer, y compris sur le terrain politique. Ils doivent exprimer leurs intérêts de classe dans la campagne pour l'élection présidentielle de 2017.

Pour que les travailleurs redeviennent une force politique, il faut faire renaître dans les quartiers,

les entreprises, un parti dont l'objectif soit de débarrasser la société de la dictature de l'économie capitaliste, un parti communiste,

révolutionnaire. Ce sont ces perspectives que défendent les militants de Lutte ouvrière et qu'ils vous invitent à venir discuter.

Les prochaines étapes

Ain - Savoie

Jeu 14 juillet: **Annecy**
Ven 15 juillet: **Albertville**
Sam 16 juillet: **Chambéry**

Aisne - Nord - Somme

Jeu 14 juillet: **Laon**
Ven 15 juillet: **Chauny - Tergnier**
Sam 16 juillet: **Soissons**

Alsace

Ven 15 juillet: **Colmar**
Sam 16 juillet: **Mulhouse**

Pyrénées

Jeu 14 juillet: **Tarbes**
Ven 15 juillet: **Pau**
Sam 16 juillet: **Auch**

Région du Havre

Jeu 14 juillet: **Fécamp**
Ven 15 juillet: **Bolbec**
Sam 16 juillet: **Le Havre**

Seine-Maritime - Baie de Somme

Jeu 14 juillet: **Dieppe**
Ven 15 juillet: **Le Tréport**
Sam 16 juillet: **Abbeville**

Allier - Puy-de-Dôme

Lun 18 juillet: **Clermont-Ferrand**
Mar 19 juillet: **Vichy**
Mer 20 juillet: **Montluçon**

Jeu 21 juillet: **Issoire**

Ven 22 juillet: **Moulins**
Sam 23 juillet: **Riom**

Marne - Ardennes

Lun 18 juillet: **Épernay**
Mar 19 juillet: **Châlons-en-Champagne**
Mer 20 juillet: **Reims**
Jeu 21 juillet: **Rethel - Revin**
Ven 22 juillet: **Charleville-Mézières**
Sam 23 juillet: **Sedan**

Nord

Lun 18 juillet: **Béthune**
Mar 19 juillet: **Valenciennes**
Mer 20 juillet: **Lens**
Jeu 21 juillet: **Denain**
Ven 22 juillet: **Maubeuge**
- **Ferrière-la-Grande**
Sam 23 juillet: **Douai**

Pas-de-Calais - Nord - Oise

Lun 18 juillet: **Saint-Omer**
Mar 19 juillet: **Boulogne-sur-Mer**
Mer 20 juillet: **Calais**
Jeu 21 juillet: **Arras**
Ven 22 juillet: **Cambrai**
Sam 23 juillet: **Compiègne**

Provence

Lun 18 juillet: **Nîmes**
Mar 19 juillet: **Martigues - Port-de-Bouc**
Mer 20 juillet: **Salon-de-Provence**
Jeu 21 juillet: **Aix-en-Provence**
Ven 22 juillet: **Vitrolles**
Sam 23 juillet: **Arles**

Agglomération bordelaise

Lun 18 juillet: **Bordeaux-Mériadeck**
Mar 19 juillet: **Bordeaux-Grand Parc**
Mer 20 juillet: **Bègles**
Jeu 21 juillet: **Mérignac**
Ven 22 juillet: **Libourne**
Sam 23 juillet: **Bordeaux-centre**

Une candidate communiste à l'élection présidentielle

Nathalie Arthaud sera la candidate de Lutte ouvrière lors de la prochaine élection présidentielle. Sur son blog, www.nathalie-arthaud.info, les internautes retrouveront son carnet de campagne et la brochure de Lutte ouvrière *Faire entendre le camp des travailleurs*.

lutte ouvrière

FAIRE ENTENDRE LE CAMP DES TRAVAILLEURS

AVEC **NATHALIE ARTHAUD**
CANDIDATE COMMUNISTE À L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE